

Décembre 1998

N° 41

LE VENT DES BANCELS

Prix de vente au numéro: 30 F

LA VIE COMMUNALE À ST ANDÉOL DE CLERGUEMORT
ET À ST FRÉZAL DE VENTALON (LOZERE)

**Tramontane:
Le Parc
National des
Cévennes vu
par Paul
Harvois.**

**Dans l'œil du
cyclone:
Les Estrèches,
un havre de
paix...**

**Regain de
souffle:
Jeunes et Milieu
Rural.**



Bise-art, Blizart:

Elisabeth,

enchanteuse de pierres.

Sommaire

<i>Brise municipale</i>	
Le mot du Maire de St Frézal	4
Le mot du Maire de St Andéol	7
<i>Tramontane</i>	
Le Parc National des Cévennes vu par Paul Harvois	8
<i>Dans l'œil du cyclone</i>	
Les Estrèches, un havre de paix...	11
<i>Bise-art, blizart</i>	
Elisabeth, enchanteuse de pierres	14
<i>Air vicié</i>	
A.M.I. ... entends-tu...?	20
<i>Regain de souffle</i>	
Jeunes et Milieu Rural	22
<i>Ah, lisez !</i>	
Association et Mots croisés	25
<i>Tempête de délibérations</i>	
Conseils municipaux	26
<i>En coup de vent</i>	
Brèves et revue de presse	28

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas Basseur, Pierrette Charton, Gisèle Chapelle, Stéphane Clarisse, Jeanne Girod, Ghislaine Guignier, Jacques Hugon, Julie Hugon, Florence Martin, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Anne-Marie Petit, Eric Tamisier, Etienne Passebois, Georges Pons Alain Ventura .

Ont également participé à ce numéro: Bernard Bolze, Yves Maccagno, Josette Roux.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés des deux communes sur leur lieu de résidence à St Andéol de Clerguemort ou à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Le Père Noël est une torture

“Un véhicule des Restaurants du cœur stationnera chaque mercredi matin à 9 h 50 devant le temple de Saint Frézal de Ventalon du 16 décembre jusqu'au mois de mars pour assurer la distribution de vivres aux plus démunis”.

Voilà ce qu'assurait en substance un courrier reçu le jour même de la première distribution par le maire de Saint Frézal de Ventalon à destination de ses administrés.

Aussitôt les sentiments de l'observateur engagé se bousculent.

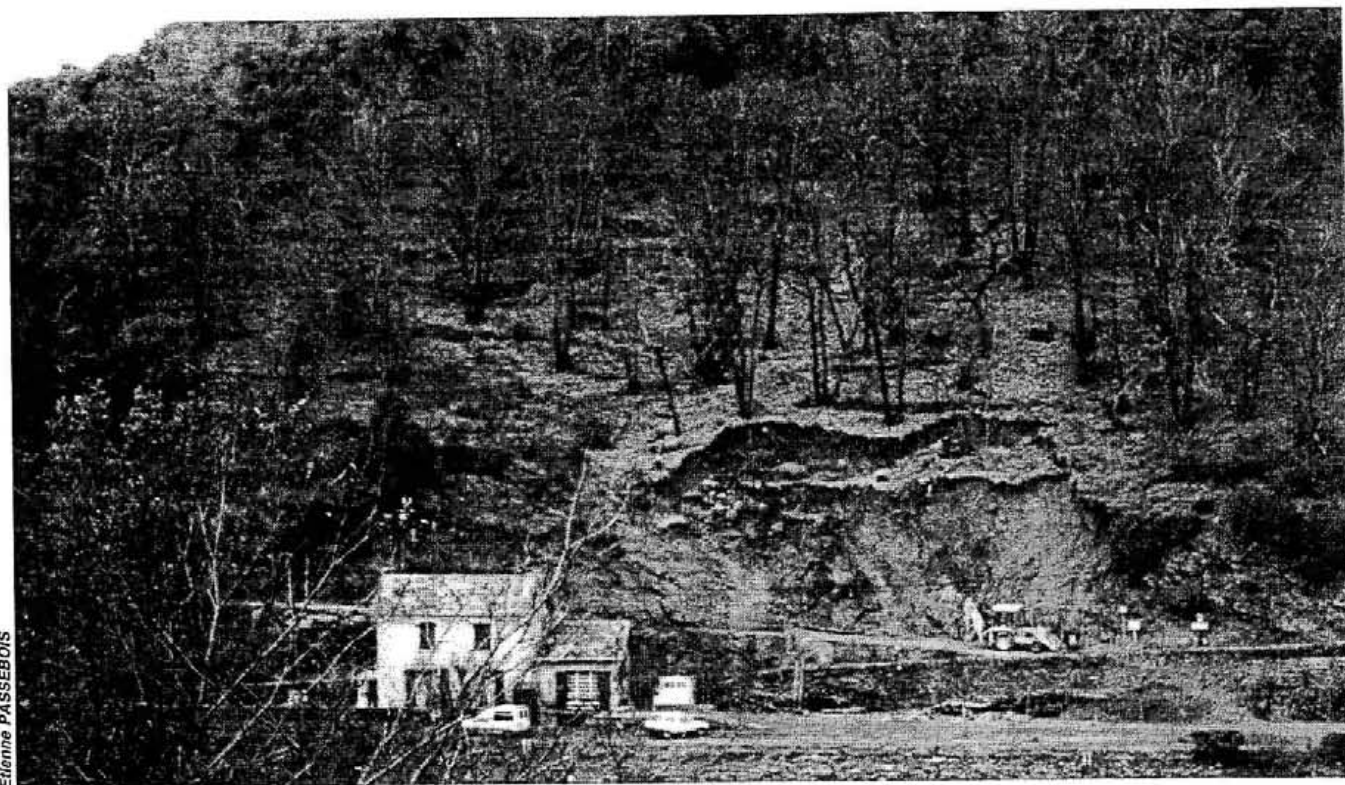
Le premier presque de honte : sommes-nous devenus jusqu'ici, loin des villes, à ce point étrangers les uns aux autres que nous n'aurions pas prévenu la très grave difficulté de l'un de nos voisins ? Nous voulons croire que non. Pourtant, le propos mérite d'être vérifié.

Le deuxième est politique donc citoyen : dans quel monde vivons-nous pour que l'idée fasse son chemin et soit communément admise qu'une distribution hebdomadaire de vivres à ceux que le libéralisme ambiant a laissé dans la marge serait satisfaisante. Les riches toujours plus riches font les pauvres toujours plus pauvres. Et la manne humanitaire, qui n'est pas le droit, est le bel habillage de la charité. Les "pludémunis" ont un plus grand besoin de dignité, c'est-à-dire du respect de leur personne et de leurs droits, que de notre charité. Certains jours, il nous semble que l'aide d'urgence satisfait d'abord celui qui la distribue.

Et s'il y avait plus urgent que l'aide d'urgence ? Et si nous balayions devant notre porte avant que d'autres s'en chargent ?

Bernard Bolze

Routes et voies d'accès: Un changement radical en quelques dizaines d'années !



Étienne PASSEBOIS

Le mot du Maire de Saint-Frézal

*Éboulement à
l'embranchement de
la route de
Vimbouches, devant
la gare de Saint
Frézal.*

Dans un pays immobile comme le nôtre, s'il est un domaine qui a changé, c'est bien celui des routes et des voies d'accès en général. Tout comme pour l'eau, cette évolution mérite d'être racontée.

Nous parlons d'abord de la préhistoire, c'est à dire de la période où les plus anciens d'entre nous, ceux qui ont bénéficié, à Noël, des chocolats généreusement offerts par la municipalité, étaient en culottes courtes (on n'avait droit alors, au port du pantalon long que lorsqu'on pouvait arborer la moustache !).

Donc, dans les années 40, on avait des routes relativement larges empruntées par les charrettes pour le transport des marchandises lourdes et les jardinières pour le transport des personnes et des

marchandises légères - pour aller "vendre", comme on disait, c'est à dire pour aller au marchés des cités proches: le pont de Montvert, Chamborigaud, la Vernarède, rarement la Grand' Combe - en terre ou avec le rocher à nu, poussiéreuses en été, boueuses (peu) mais surtout ravinées après les fortes pluies du printemps et de l'automne.

Ces chemins vicinaux étaient entretenus par les agriculteurs de la commune qui faisaient des "journées de prestation", une espèce de tâche héritière de l'ancien régime, impôt en nature savamment organisé en fonction des besoins imposés par la nature et en fonction aussi des moyens de chacun; ainsi celui qui venait avec son cheval et sa charrette passait moins de temps que celui qui n'avait que ses bras, sa pelle et son râteau !

Tout cela rendait une voirie à peu près carrossable: il est vrai que les amortisseurs des véhicules à crottin étaient rudimentaires.

Le "grand axe" de Saint Frézal qui allait de l'ancienne gare du CFD à l'Espinassas était entretenu par un cantonnier (commandé par un "agent voyer" ou chef cantonnier, que la DDE appelle maintenant "conducteur de travaux"), fonctionnaire et fier de l'être, un peu envié par les agriculteurs locaux qui voyaient en lui un privilégié; moqué un peu également: "rare comme la sueur d'un cantonnier" - "fais nous voir ton ampoule sous le menton", disait-on volontiers. La route était, au demeurant, fort bien entretenue: herbe fauchée, arbres taillés, fossés curés, ornières comblées...

Il n'y avait, à ma connaissance, à cette époque - mais ma culture communale n'allait pas vers Vimouches - qu'une seule voiture automobile dans la commune, c'était une C4 que Fortuné Hugon avait achetée au Viala, au début des années 30. Il s'en servait pour aller livrer des marchandises, entre autres, à la Tour du Viala, à l'époque prospère où existait la colonie de vacances des enfants des mineurs du bassin de la Grand'Combe - Alès. Il avait fait un bon choix et "pâtissait" moins que ses voisins qui, levés à 4 ou 5 heures du matin par tous les temps, n'arrivaient à la maison qu'à 6 ou 7 heures du soir ! Il est vrai qu'ils avaient l'avantage de pouvoir s'endormir sur le siège de leur véhicule et de se faire ramener par le cheval qui connaissait fort bien le chemin de l'écurie !

Quand la neige recouvrait le pays, on faisait "la trace" autour des maisons, c'est à dire qu'on enlevait la neige à la pelle pour se frayer une petite voie, quand l'épaisseur n'était pas trop importante; on sortait parfois avec le cheval attelé à un "tiras" espèce de luge rudimentaire. Et quand la couche dépassait 30 ou 40 centimètres "on attendait que celui qui l'avait apportée la remporte" et il arrivait, surtout lorsque les premières chutes avaient lieu en décembre qu'il faille attendre plusieurs semaines dans l'isolement le plus complet.

Alors, les plus courageux et les plus valides partaient en groupe, avec la neige jusqu'au ventre pour aller "se ravitailler", chercher un médecin ou parer à une impérieuse urgence.

Mais jamais de révolte, jamais d'agacement ou d'impatience. C'était ainsi depuis toujours et on vivait avec !

À côté des routes, les sentiers qu'on empruntait qu'à pied. Par monts et par vaux, serpentant dans la montagne, montant, descendant... "lous camis" (des camisards). Ils allaient d'une maison à l'autre d'une porte à une autre porte parcourus quotidiennement par les uns et

les autres qui se déplaçaient allégrement et parfois sur de longues distances (aller au Collet était une promenade, aller à Chamborigaud pour "prendre le train" devenait plus pénible). On se rendait chez les voisins pour travailler, pour veiller, pour faire une visite, les enfants allaient à l'école, les bergers conduisaient leurs troupeaux d'un pâturage à l'autre...

Tous ces sentiers étaient parfaitement entretenus et nettoyés: pas une herbe, pas une ronce, pas un genêt...

Et puis, très rapidement, tout a changé et nous allons parler maintenant du "moyen âge" dans sa partie la plus sombre.

Tout de suite après la seconde guerre mondiale et pendant les années 50 et 60 le pays se dépeuple à grande vitesse, les quelques " survivants " vieillissent: plus de troupeaux, plus de veillés, plus d'écoles.

Les routes les plus importantes sont mal entretenues, les fondrières se creusent et après les orages on saute de rocher en rocher, les quelques automobiles qui apparaissent - je viens d'avoir une 4 CV - sont soumises à rude épreuve... En même temps les sentiers se "ferment" et deviennent impraticables, au reste qui s'y intéresse ? Ils ne servent à rien. Le cadastre communal réactualisé au milieu des années 50 est réalisé dans l'indifférence générale.



Etienne PASSEBOIS

Pont de la Canarasse..

Cet abandon n'a heureusement duré qu'une vingtaine d'années et nous arrivons à l'époque contemporaine.

Le goudron va apparaître, timidement. Les communes ne disposaient que de très faibles moyens. L'emprunt évidemment était possible et les taux relativement peu élevés, mais les habitudes paysannes d'alors, la crainte de ne pas pouvoir rembourser les dettes n'apportaient pas à la hardiesse débridée. ●●●

●●●

Il a fallu pratiquement vingt ans pour goudronner la totalité des routes de la commune, je veux dire celles qui desservent les hameaux.

On a même fait des aménagements de structure: une route a été ouverte vers Poussiels en passant par Carmentran, le hameau de Cessenades a été désenclavé et doté d'une voie routière.

Ainsi, aujourd'hui, sur 43,5 km de voies communales, près de 30 km sont revêtus. Cela a été un élément majeur de notre revitalisation.

Il faut entretenir tout ça... au mieux et les dépenses qui y sont consacrées sont importantes. Fort heureusement les lois de décentralisation sont passées par là et nos budgets municipaux ne sont pas ceux des années 70 !

Mais dans cette modernisation le plus significatif à souligner c'est la relation avec les usagers !



Etienne PASSEBOIS

Je pense d'abord à la neige. On est passé à un déneigement progressif avec une petite étrave devant un véhicule de récupération de l'armée américaine. Le travail durait plusieurs jours et quand la couche était trop épaisse - nous avons connu des 80 cm à 1 mètre dans les endroits les plus difficiles - des hélicoptères ont dû venir porter du pain ou évacuer des mamans sur le point d'accoucher et des "Michigan" ont été nécessaires pour enlever l'importun.

Depuis quelques années nous n'avons pas de grandes chutes et puis nous sommes bien équipés - non pas en moyens propres: ils seraient trop onéreux et disproportionnés aux besoins - grâce à une entreprise qui se consacre à notre collectivité de sorte que, jusqu'à présent, aucune habitation n'est restée bloquée plus d'une douzaine d'heures. Et c'est bien ainsi. Personne ne pourrait supporter d'être bloqué chez soi pendant un temps plus long...!

Je pense ensuite, dans ce changement de mentalité, à la relation avec les sentiers.

Dans les années 50 - 60 ai-je dit déjà, ils ont été abandonnés. Et puis est venu le temps où "le tourisme vert" se développant, des gens extérieurs au pays sont venus ici se "ressourcer", des gîtes d'accueil ont été ouverts et leurs occupants ont éprouvé le besoin de connaître notre Cévenne dans sa spécificité profonde. Le sentier était tout indiqué pour cette découverte et une forte demande s'est manifestée pour réouvrir ces itinéraires. Nous l'avons fait avec nos employés communaux; le Parc National des Cévennes a encouragé ces initiatives par des "contrats Mazenaud".

Il existe à Saint Frézal plus de 20 km à parcourir et une carte détaillée de ces itinéraires a été dressée.

Il est venu aussi le temps où on ne va plus chez son voisin en passant par le sentier dans la montagne. Il est venu le temps où de nouveaux propriétaires, à mentalité urbaine désireuse de conserver son pré carré, n'ont pas supporté que l'on passe devant leur maison ou au milieu de leurs terres. Alors, à l'abandon a succédé la relation jalouse: tel ferme avec une barrière, tel autre intervient avec insistance pour que le chemin tracé sur le plan cadastral soit dévié...

Et je n'évoque pas le cas heureusement rare où la jalousie de la possession et le rejet de l'autre va jusqu'à l'affrontement violent.

"Il n'y a plus de chemin privé si l'histoire un jour y chemine..." disait Aragon.

L'histoire, ici peut-être plus qu'ailleurs, a bien cheminé sur nos chemins. Tous nos contemporains ne s'en souviennent peut-être pas, à moins qu'ils ne prennent pas le poète pour référence. ■

Etienne PASSEBOIS
Décembre 1998

Saint Andéol doit s'ouvrir sur l'extérieur, renforcer son existence en tissant des liens de coopération avec les communes voisines...

À l'heure où j'écris ces lignes, l'année 98 est sur le point de s'achever, aussi est-ce pour moi l'occasion, tout d'abord, d'exprimer à chacune et chacun d'entre nous tous mes vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année qui commence.

Autant de choses qui peuvent paraître éloignées de nos préoccupations quotidiennes mais qui, cependant, conditionnent notre avenir.

Il me paraît important d'intégrer ces nouvelles dimensions; Saint Andéol doit s'ouvrir sur l'extérieur, renforcer son

Le mot du Maire de Saint-Andéol de Clerguemort

1999, année hautement symbolique qui va marquer la fin de ce dernier millénaire commencé sous le règne des rois Capétiens et qui a connu tant de guerres, de famines et de souffrances.

Le chemin accompli est immense, entre la précarité de cette époque et la reconnaissance aujourd'hui de l'université, des droits de l'Homme (1998 a vu l'arrestation du dictateur chilien Pinochet). Beaucoup reste à faire, mais la voie est tracée - même si nous devons rester vigilants et ne pas nous égarer - 1999 confirme le fait qu'un habitant de Saint Andéol ou d'ailleurs, devient un peu plus citoyen européen: passage à la monnaie unique qui concerne trois cent millions de personnes, droit pour un citoyen européen de s'inscrire sur les listes électorales de n'importe quel pays de la Communauté, avancée des moyens de communication et de transmission.

existence en tissant des liens de coopération avec les communes voisines.

C'est en regroupant nos forces et en développant des projets communs qu'il sera possible d'aborder sereinement le troisième millénaire, donnant ainsi l'immense chance à la jeunesse qui monte d'être citoyen de Saint Andéol, mais aussi citoyen de l'Europe et de la planète entière.

Encore une fois, bonne année à tous...

■
Daniel MATHIEU

Le Parc national des Cévennes aura trente ans en l'an 2000. C'est-à-dire demain. Nul doute que les bilans seront nombreux. Élogieux sûrement. En donnant la parole à Paul Harvois, l'un des artisans de sa naissance, le Vent des Bancelles ouvre le feu et choisit l'un des meilleurs connaisseurs de l'établissement. Un homme libre. Donc critique.



Paul Harvois, ancien vice-président du Parc national des Cévennes :

"Le Parc est responsable, en partie, de l'agrandissement immodéré des structures agricoles. L'installation des jeunes, mot d'ordre essentiel de la profession, est constamment bafoué".

Paul Harvois habite le bout du monde. Au terme d'une petite route glacée par l'hiver, le hameau, piqué sur le Mont Lozère et éloigné de tout, appartient à la commune du Pont de Montvert. L'imposante maison basse, de granit et de lauzes, fait face au somptueux Bougès, reboisé dès 1975 après les travaux scientifiques de l'époque Napoléon III sur l'érosion du Mont Bougès qui provoquait l'envasement du port de Bordeaux.

Âgé de 80 ans, l'instituteur, devenu haut fonctionnaire, a choisi les livres et les arbres -soixante-dix espèces plantées de ses mains- comme ultimes compagnons d'un passé militant.

Chargé de définir et de mettre en place une politique de l'éducation permanente et de la promotion sociale au cabinet d'Edgar Pisani alors ministre de l'agriculture au milieu des années soixante, il est sollicité par les trois personnalités porteuses de l'idée du Parc: le Docteur Richard passionné de l'espace cévenol et de la protection de la nature, le Docteur Pellet, de Génolhac, géologue et âme de l'association Font Vive et Maître Biot, avoué à Mende et dévoué au châtaignier.

Paul Harvois et son épouse, conseillère pédagogique, éliront domicile en Lozère en 1967. Inspecteur de l'éducation populaire, professeur d'enseignement supérieur d'agronomie, il sera vice-président du Parc pendant quinze ans.

Les propos rapportés ici sont également consignés dans une note que Paul Harvois a rédigée et sobrement intitulée : *"Témoignage sur le Parc national des Cévennes"*.

VdB : Le Parc a-t-il su tirer profit, selon vous, de sa dimension nationale ?

P.H. : Le PNC résulte d'une aberration et d'une habileté. Parc habité - il disposait de 480 habitants à la création, près de 700 aujourd'hui- le qualificatif de national ne se justifiait pas au regard des normes internationales de cette appellation. D'une manière paradoxale, une réflexion s'engage à présent sur l'intérêt suscité par le concept de parc habité, une erreur à l'origine pouvant se révéler source d'évolution intéressante. François Brager, alors directeur de la SAFER et président de l'Office départemental HLM, est intervenu avec succès pour obtenir la qualification de parc national. La différence avec le projet initial était de taille puisqu'elle aboutissait à la prise en charge par l'État d'un établissement public à caractère national financé comme tel par le ministère de l'environnement. Le Parc naturel régional, lui, aurait été financé par les collectivités territoriales des départements concernés. L'État assume ainsi un budget annuel de 26 millions de francs environ (tous budgets confondus et comprenant les salaires des 65 fonctionnaires).

Ma remarque concerne la capacité de production et d'originalité de l'institution. Je crois pouvoir affirmer qu'avec des moyens infimes et un personnel réduit, les parcs naturels régionaux témoignent, toute proportion gardée, de plus d'invention et d'une meilleure prise en compte de l'intérêt général. Et pourtant, le fait de la présence d'habitants en zone centrale du PNC et l'importance des moyens mobilisés auraient dû décupler l'imagination et permettre une expérience prometteuse.

VdB : Comment jugez-vous globalement l'action du Parc national des Cévennes (PNC) pendant les trois décennies qui viennent de s'écouler ?

P.H. : Le Parc a été formidable pour cette région même si je critique ses nombreux défauts. Grâce à ce Parc, la Lozère est connue du monde entier. Les jumelages avec d'autres parcs (le Saguenay au Québec et Montseigue en Espagne) en témoignent. Sans l'existence du Parc, la Lozère était condamnée à mourir. Et les visiteurs ne se contentent plus des

Gorges du Tarn. Il s'ensuit un flux économique induit considérable. La revitalisation des Cévennes est imputable au Parc. Les maisons s'y louent un an à l'avance et les gîtes ne désemplissent pas. Le Crédit agricole bat d'ailleurs ici le record des dépôts par rapport à la population. Sans le Parc, les ruines n'auraient pas été relevées, les agriculteurs n'auraient pas connu la prospérité. De nombreux maires ont su tirer profit de l'existence du Parc pour restaurer certains bâtiments, temples, églises, fours, fontaines, moulins, voire équipements collectifs...

VdB : Quels auront été les principaux bénéficiaires du Parc ?

P.H. : Les agriculteurs sans contestation possible. Tout l'argent des subventions a été drainé en leur faveur. Et les gros propriétaires annexent tout. Là où il y avait douze fermes, un seul agriculteur a récupéré toutes les terres et dispose à lui seul de 1150 hectares. La situation est analogue sur tout le Mont-Lozère. Les Cévennes, par leur structure, évitent ce problème majeur. Ainsi, rien est fait en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs et l'on obéit plus au mot d'ordre de la profession agricole. On favorise le pâturage extensif et, par là même, on contribue à la désertification.

Il m'aura fallu deux années d'une lutte acharnée pour imposer l'idée d'aider les non agriculteurs résidents à bénéficier d'une aide à la pose de lauzes sur les toits. Encore n'est-elle pour eux que de 50% du coût.

Un directeur départemental de l'équipement avait eu alors cette réflexion de bon sens : *"L'aide à l'habitat en zone centrale ne doit pas avoir de couleur socio-professionnelle. Le projet architectural est recevable ou non. C'est le seul critère qui doit guider l'administration"*.

Il faut ajouter que les grands propriétaires font preuve de beaucoup d'incompétence: ils n'entretiennent plus les réseaux d'irrigation, laissent se développer le genêt par exemple. Chaque année, 1% de notre territoire se referme puis est gagné par la forêt.

En d'autres termes, aucun effort n'est entrepris en direction de l'artisanat, du commerce local, des petites entreprises.

●●●

●●●

VdB : Où se situe, selon vous, les principaux dysfonctionnements ?

P.H. : J'en vois deux. Le premier lié au mode de désignation des directeurs. L'autre à la surdimension du conseil d'administration.

Une erreur consista à réserver à un corps administratif, au demeurant apprécié et compétent dans son domaine, le Génie rural, les postes de direction. Le PNC devenu chasse gardée d'un grand corps, le ministère de l'environnement s'est privé d'un recrutement original et diversifié. Il a pu être constaté le souci majeur de ceux-ci, placés en position de détachement pour cinq ans, d'enrichir leur CV pour repartir dans leur administration d'origine avec, en général, un avancement significatif et traditionnel. Chacun a sa politique qui change ainsi, peu ou prou, tous les 5 ans. Concrètement, tel directeur est un partisan déclaré de la protection répressive et ne tient pas compte de la présence d'habitants installés de longue date, ce qui a induit dans le passé des campagnes anti-parc. Un autre veut encore témoigner d'une ambition de propriétaire (en 1989, le PNC possédait une cinquantaine d'immeubles dont la plupart inutiles !). Tel autre encore, vétérinaire, voulait mettre des vaches et a exigé de telles conditions à la transhumance des moutons (transports par camions, vaccinations, tracasseries administratives) qu'il y a quasiment mis un terme. Un dernier veut tout régenter. Cette politique disparate aurait pu être corrigée par un conseil d'administration de qualité. Deuxième erreur. Avec 52 membres, alors qu'une vingtaine suffirait, ce C.A. n'est pas un tuteur rêvé, mais un instrument politique. Et en Lozère, on sait ce que cela signifie: la main-mise d'un homme disposant du pouvoir et du fric, étranger d'ailleurs aux Cévennes. Voici la composition de ce Conseil d'Administration:

1) Les fonctionnaires. Quatorze ministères sont concernés et en 1992, 24 fonctionnaires étaient représentés dont la plupart fait de la figuration.

2) Les élus. Leur souci essentiel pour la plupart n'est pas de soutenir et de défendre la conception du Parc et de la charte de l'environnement mais de tirer des avantages pour leur commune et leur canton et, pour le cas du conseiller régional, en l'occurrence le président, d'élargir un peu plus son pouvoir exorbitant.

3) Les représentants des secteurs d'activités concernées (agriculture, protection de la nature, tourisme, chasse, pêche, forêt, activités culturelles, activités de plein air). On a doublé ou triplé leur représentation sous des artifices divers.

4) Quatre personnes qualifiées. Leur désignation tend de plus en plus à relever de l'appartenance politique. Ce groupe a compris pendant plusieurs mandatures un fonctionnaire du ministère, juge et partie, ce qui était justiciable du tribunal administratif.

5) Le représentant du personnel.

On aboutit ainsi à un mini parlement de 52 membres dont on sait, par expérience, l'impuissance proverbiale à concevoir une politique et à décider.

VdB : Quelle démarche préconisez-vous pour voir le P.N.C. remplir au mieux sa mission ?

P.H. : C'est une politique originale qu'il importe d'entreprendre et qui relève tout autant de l'aménagement du territoire (avec encouragement de nouvelles activités) que d'une conception harmonieuse de la relation de l'homme (habitant ou visiteur) avec son milieu naturel. Il n'est pas du rôle d'un parc habité de reproduire et d'imiter les parcs nationaux classiques mais d'inventer et d'être un phare dans une société en totale mutation.

Cela conduit à des choix dans des activités de service, à de nouveaux comportements chez les agents de terrain - dont on peut critiquer les critères de recrutement et de formation - à des relations autres entre administratifs et administrateurs. Même si les élus ont un point de vue à faire valoir, le label de l'établissement public relève du national et de l'international, de par son statut et son identification au caractère de "réserve de la biosphère" décidée par l'UNESCO. C'est dans ce cadre qu'il doit se bâtir une réputation et définir une politique prospective et non en démissionnant devant des potentats locaux.

Il faut ajouter, pour conclure, qu'un nouveau directeur expérimenté (administrateur territorial, ex Directeur du Parc Naturel du Lubéron, ex Directeur Régional de l'Environnement de la région PACA) entouré de chefs de service remarquables, peut remettre la barque à flot.

Une nouvelle ère semble s'ouvrir. ■

Comment ne pas être admirative devant le labeur acharné, harassant, discret, des habitants d'autrefois, leur habileté à exploiter l'espace, les reliefs, à gérer l'eau, à implanter les maisons...?



En août 1968, peu après les barricades et les espoirs suscités par le mois de mai, mon fiancé m'a emmenée dans "son pays". Je suis arrivée ainsi dans un mas des Cévennes à Saint Andéol.

La campagne cévenole, différente par sa flore, ressemblait néanmoins à ma Provence natale avec ses restanques cultivées.

Je me souviendrai toujours de ma première rencontre avec le mas. Je suis entrée dans une salle sombre aux murs noirs. J'ai mis un long moment à m'adapter à l'obscurité. J'ai pu distinguer une immense cheminée dont on devinait seulement la poutre maîtresse. Dans l'âtre, faiblement éclairé par quelques cendres rougeoyantes, une soupe de haricots cuisait doucement dans une marmite. Dans un mur, face à la fenêtre, je remarquais une curieuse niche faite de lauzes... une étagère? J'ai appris plus tard que c'était l'évier... Le sol de la salle était recouvert de lauzes disjointes et il fallait essayer de

Les Estrèches, un havre de paix...

nombreux endroits avant de poser sa chaise. A l'opposé de la cheminée, un immense vaisselier formait une cloison.

Quelques assiettes reflétaient la faible lumière. Je constatais alors que cette pièce n'était pas noire de crasse, comme je l'avais pensé en entrant, mais de suie.

L'oncle nous a offert le vin de ses treilles. J'ai dû m'accrocher à la table pour boire et balbutié qu'il était bon... C'était en fait un mauvais clinton, au vinaigre! L'oncle le savait et me regardait avec un sourire légèrement narquois mais empli de bienveillance.

●●●

●●● Puis nous avons fait le tour de la ferme. J'ai découvert le rucher: pour la première fois de ma vie je voyais des ruches en tronc de châtaignier. L'oncle m'a expliqué que le rucher avait toujours été une petite source de revenus, un complément pour le mas; son père allait vendre le miel, à pied bien sûr avec son âne, aux marchés de la Grand Combe, d'Alès, ou aux mineurs de La Vernarède.



"Le vieil homme marmonnait un dernier au revoir, sans doute, à ses châtaigniers".

Nous avons parcouru les jardins, les prés, vu le moulin, la clède, le four et surtout la source située à une cinquantaine de mètres du mas. Il fallait bien sûr porter les seaux d'eau. Imaginez mon étonnement, ma stupeur.

J'étais alors imprégnée des idées en "isme" de mai 68, hostile aux contraintes imposées par la société et favorable au retour à la nature. J'ai très vite compris, devant les difficultés de la vie au quotidien, que ces idées resteraient pour moi de la théorie.

Du fait de son grand âge, de l'isolement, de l'âpreté de la vie, l'oncle ne pouvait plus rester seul au mas. L'année suivante nous le conduisions chez sa soeur à Chamborigaud. Dans notre vieille 2 CV qui grimpait

difficilement les lacets de la route non goudronnée après Le Cros, le vieil homme cherchait du regard sa maison à chaque détour du chemin. Il marmonnait, je ne sais quoi entre ses dents, un dernier au revoir sans doute à son mas, à ses châtaigniers, à ses chèvres, à ses ancêtres enterrés dans la propriété.

Peu après ma belle mère a racheté les parts de la propriété à son frère et à ses soeurs. Devant l'enthousiasme de mon mari je n'ai pas trop montré ma désapprobation. Il nous fallait payer une partie de la réfection des toitures en lauzes (PNC oblige). Nous nous installions alors en région parisienne, notre premier fils venait de naître; pour moi cette dépense nous imposait des sacrifices trop importants, mais mon mari m'a convaincue qu'il était indispensable de sauver le bâtiment.

Tous les étés suivants, nous les passions en partie en Cévennes. Je devais laver le linge tous les jours à la source ou au ruisseau, baigner tous les soirs mes fils à l'eau chauffée au soleil sur la terrasse du mas, porter les seaux d'eau, aller faire les courses à quelques kilomètres au Collet ou à Vialas, attendre chez le docteur Pépin du Collet (il avait un nom prédestiné) quand un de mes garnements téméraire et intrépide se blessait assez sérieusement: pour la citadine que j'étais c'était le dépaysement, les contraintes, presque le cauchemar; pour mon mari et mes fils, les vacances, les cabanes, la pêche, la liberté.

Lentement, malgré le manque de confort, je me suis prise à aimer ce pays, ce mas, à imaginer la vie des ancêtres, à sentir les odeurs de la campagne, à en identifier les bruits, à parcourir les châtaigneraies pour trouver des champignons, à rencontrer les habitants.

En 1998, j'aime ce pays, y venir le plus souvent possible est pour moi un besoin vital. Mon désir le plus cher est de rendre le mas le plus accueillant possible, y recevoir des amis et surtout les amis(es) de mes fils et leur communiquer l'amour des Cévennes.

J'aime me promener dans la commune et observer le travail des anciens. Comment ne pas être admirative devant le labeur acharné, harassant, discret des habitants d'autrefois, leur habileté à exploiter l'espace, les reliefs, à

gérer l'eau, à implanter les maisons, à cultiver la moindre parcelle de terre. Ils ne comptaient ni leur temps ni leur peine. En haut de la propriété, près de la piste, une parcelle porte le nom de la "Rompu", c'était un champ de seigle ou de pommes de terre. Quel nom chargé de sueur !

Les murs des deux maisons toutes proches forment un passage: le dernier mur est incurvé à hauteur d'homme, pourquoi ? une erreur de construction ? non c'est la largeur d'un ballot de foin. Les hommes remontant sur leur dos le foin des prés au mas empruntaient ce chemin et il fallait que la charge passe sans difficulté. Quel sens de l'observation et quelle ingéniosité !

Comme j'aime expliquer à tous nos hôtes ce travail d'autrefois. Je leur montre les bancels, les escaliers permettant le passage d'une faîsse à l'autre. Ils découvrent les béals, les châtaigneraies aménagées, l'exploitation de l'eau de ruissellement : la conquête à la fois simple et géniale, modeste et triomphante d'un paysage.

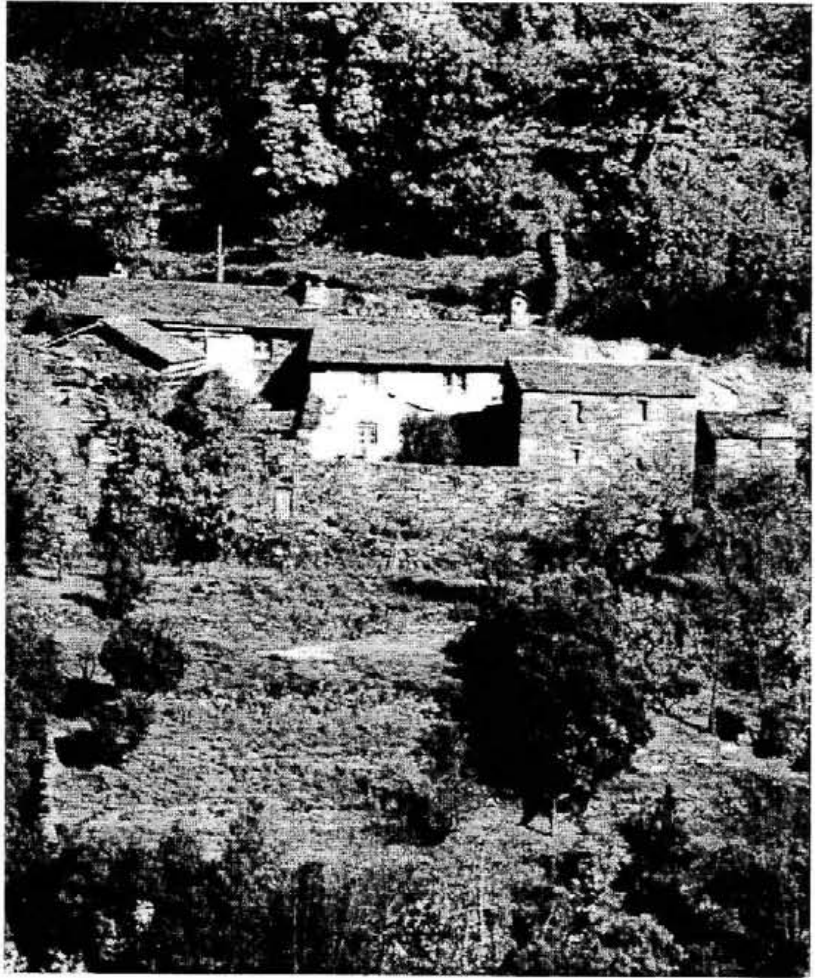
Les versants semblent à première vue sauvages, en fait l'empreinte de l'homme est omniprésente. C'est un livre ouvert de géographie humaine.

J'aime aussi parler avec tous ceux qui ont choisi de vivre ici, "anciens", "néo" ou résidents temporaires (je ne fais aucune différence entre eux). J'apprécie beaucoup cette solidarité implicite qui unit tout le monde au delà des différences.

Que de discussions enrichissantes : un touriste arrêté par mon chien, puis vite mis en confiance, m'indique un sentier découverte que j'ignorais. Un "ancien" me montre comment on doit travailler les bouscas et l'osier pour faire un panier, un voisin me communique l'adresse d'un chocolatier à Prévenchères, un "néo" me donne quelques conseils pour cuire le pain dans le four du mas, un fils de "néo" m'explique comment est construit un mur de pierres sèches. Avec le garde de l'association "promotion de Saint Andéol" nous évoquons nos récoltes de champignons, mais en chercheurs dignes de ce nom nous gardons nos "coins" secrets.

Je ne me lasse pas d'écouter les témoignages des anciens sur la vie d'autrefois.

Avez-vous entendu feu M. Vielzeuf raconter comment, jeune, il pêchait le



"Les murs des deux maisons toutes proches forment un passage".

vairon au Castanet : un coup de marteau sur une pierre, les poissons étourdis par l'onde de choc étaient ramassés à la main. Ici les gens prennent le temps de se parler, ils s'écoutent, échangent leurs idées.

J'aime les Cévennes, la commune de Saint Andéol et bien sûr le mas familial. Ils m'offrent la liberté, enfin ce qui est pour moi la liberté c'est à dire le calme bien sûr, pas de contraintes au quotidien, un havre de paix, une maison ouverte à tous, des discussions enrichissantes, des projets d'avenir parfois même un peu fous ... tout ceci dépourvu de prétention et de snobisme.

Vous devez penser que j'ai aujourd'hui une vision très idyllique des Cévennes; c'est vrai. Regardez le ciel une nuit d'été ou d'hiver, il est calme profond, secret, il est chargé d'espoir et d'inconnu et garde la mémoire du passé.

■
Josette Roux

Elisabeth, enchanteuse de pierres...



Nom: SCHOBER
Prénom: Elisabeth
Adresse: Le Gravas,
30450 Génolhac.
Tel: 04.66.61.44.71.
Signes particuliers:
Autrichienne avec
l'accent du midi.
Parle aux pierres qui
lui font des clins d'œil.
Bise Art, Blizart !

*"Quand je construis
un mur, je me
balade les mains
dans les poches au
milieu et autour de
mes lauzes et
j'essaye de deviner
celle qu'il me faut..."*

“Je suis née à Vienne, en Autriche”, déclare Elisabeth, “mais c’était une erreur d’aiguillage !”. La ville ne lui plaisait pas et elle est partie à dix-huit ans. Elle a d’abord travaillé à Toulouse, puis en Ardèche où elle a monté une première ferme.

“Pour moi, les Cévennes, c’est Jean-Pierre Chabrol”, et à un moment où elle cherchait à se fixer, à “trouver son coin de pays”, elle a ressenti une profonde résonance en lisant “Le Crève-Cévenne” et “Les Rebelles”. “Je suis arrivée avec une grande admiration pour ce pays, j’ai trouvé quelqu’un pour dire ce que je ressentais, j’étais saisie par la beauté de ce paysage”.

Tu as écrit: “Quand nous serons 10 milliards d’humains sur la terre, on arrachera l’asphalte pour cultiver les autoroutes”.

Tu te définis comme paysanne. Pourquoi ?

“Paysanne”, le mot dit bien “pays”. Pour moi cela veut dire vivre dans le pays et en même temps cela veut dire avoir des activités qui sont en relation avec le pays. Et je trouve que c’est un mot beaucoup plus beau et beaucoup plus vrai, pour moi, qu’exploitant agricole, parce que je n’aime pas l’exploitation. J’essaie de ne pas “exploiter” ma terre, mais plutôt d’œuvrer avec elle pour s’enrichir mutuellement, c’est quelque chose de beaucoup plus doux. D’ailleurs c’est pour cela que je travaille en bio.

Pour moi le métier de paysan est un métier illimité, c’est à dire qu’il n’a pas de limite, de saison. Parce qu’il y a des activités différentes selon les saisons, il n’y a pas de limite de jour ou de nuit: les 8 heures par jour, cela n’existe pas. Des jours où il pleut, on ne peut absolument rien faire, mais par ailleurs, il y a des journées de 14 heures, des nuits où l’on veille. C’est donc un métier qui commande la vie, c’est une forme de vie.

En Cévennes, le défi pour ce pays c’est d’arracher non pas le bitume des autoroutes, mais l’espace à la friche. Ça me travaille à chaque fois que je vois un espace qui se recouvre de végétaux adventices, ça me fait mal et, chaque fois que je peux arracher un bout d’espace d’un fouillis inextricable, je le fais, car c’est un espace pour un moment perdu pour l’homme; c’est ça le défi du paysan en Cévennes. Souvent on s’attaque à des versants que la forêt a gagné, où le roncier a gagné et on commence par nettoyer, par abattre, par arracher des souches, par brûler, par détruire la nature qui a repris le dessus et là on découvre quelque chose qui, finalement, justifie cette destruction. On découvre

AMURETTES

“C’est un panier presque rond, à peine ventru. Vannerie de châtaignier avec bordure en amariner, très courante en Cévenne. (...) C’est un terraïou, le panier de la terre. (...) Jadis, le travailleur qui faisait une journée chez le seigneur ou le curé, chez un notable, était payé en nourriture - quelques châtaignes - et en terre. Ce panier était la mesure. Il le remplissait avec de la terre prise chez son employeur, dans un coin difficilement cultivable des biens de celui-ci, et le rapportait chez lui, sur sa maigre propriété. Là, il vidait le panier sur un versant rocailleux où, retenue par une murette de pierres sèches, la terre apportée ainsi, panier par panier, au jour le jour, finissait par constituer un petit champ artificiel, vigne ou jardin suspendu, l’une de ces merveilleuses terrasses de culture que l’on nomme “traversiers” ici, “barres” à Chamborigaud, “accols” vers l’Ardèche, “bancels” ailleurs et “faïsses” un peu partout dans la Cévenne.

Quand on sait cela et qu’on regarde mieux tous ces versants étagés, tous ces champs gagnés sur le roc, le paysage devient vertigineux. combien de journées de labeur, combien de ces paniers de terre représente chacun de ces mètres carrés ?”

Jean-Pierre Chabrol, Le Crève-Cévenne.

qu’avant, cela avait déjà été fait. L’homme s’était déjà approprié l’espace et puis en très peu de temps c’est la nature qui se l’est réapproprié. On n’est, en effet, qu’au début des successions végétales où ronces, genêts, pinèdes s’installent. Ce n’est, finalement, que renverser une tendance qui est très récente et ce qu’on trouve en dessous c’est la présence de l’homme: surtout tout ce qui est en pierres sèches; des constructions qui ont permis autrefois de vivre de ce pays modestement, humblement, mais en accord avec lui.

Et toi, comment justement tu t’appropries ce terme de paysanne par rapport à ce paysage ?

Du moment où j’en fait ma vie, c’est plus qu’un métier. Je m’appelle paysanne parce que je vis de ce pays, dans ce pays et pour ce pays.

Et plus précisément ?

Je fais de l’agriculture biologique. Je suis en train de démarrer une activité vraiment dans les normes selon les statuts. À partir du printemps je ferai mon marché. Je suis en train de mettre en place les derniers travaux de captage de l’eau, de monter une serre et je reconstruis partout où c’est nécessaire, partout où c’est possible, des terrasses en pierres sèches pour gagner de l’espace supplémentaire, pour sauvegarder la terre.

Il y a aussi des métiers qui sont annexes et que je n’exerce pas: par exemple la vannerie, la charpente. Pour moi, c’est aussi des métiers de paysans.

●●● *C'est ici que tu as rencontré pour la première fois les terrasses?*

Je les ai découvertes d'abord en Ardèche, parce que la grande terrasse qui tenait notre maison s'était écroulée; si on n'avait pas remédié à cela la maison aurait suivi. Et le vieux voisin que l'on est allé voir nous a dit: "C'est joli, là haut, mais vous avez un sérieux problème avec votre terrasse !".

Ce fut la première expérience de terrasses en pierres sèches pour Elisabeth. Aidée d'un maçon de Forcalquier qui avait développé une allergie au ciment, ils remontent un mur de 4 mètres de haut et 8 mètres de long en 10 jours.



Quelles sont les réactions des anciens Cévenols quand ils te voient travailler, remonter les murs ?

Je pense que cela leur plaît, je pense qu'il ne faut pas trop commencer par la fanfaronnade en disant "moi, je veux remonter tout le pays"! j'ai commencé par me faire prêter un petit bout de jardin, c'est à dire 4 terrasses effondrées, 2 bassins complètement enfouis sous les ronces et remplis de terre, et petit à petit j'ai commencé à remonter d'abord un mur de 4 mètres, ce qui m'a permis de mettre dessous mes pommes de terre et au dessus mes salades. J'ai eu ainsi 30 m² de jardin. L'année d'après j'avais fait quelques longueurs de plus et cela m'a fait 200 m² de jardin. Et puis j'ai trouvé mon terrain, alors là... 2 hectares de jardin !

Quel regard portent les Cévenols sur ton travail ?

Ils me narguent un peu; ils me disent: "il va tomber ton mur!". Je leur réponds: "Oh ! celui-là, il ne tombera pas. Je serai tombée avant!". Ils me disent: "cela se voit bien, il tiendra, celui-là". De toutes façons, ça se voit un mur qui va

tenir! Je les soupçonne de s'approcher quand je ne suis pas là pour regarder de plus près ...

Tu dis qu'il faut prendre du recul pour admirer un mur. Tu donnes donc beaucoup d'importance au regard que tu peux porter sur ton travail. Quel est ce regard ?

En pierres sèches, je n'utilise ni cordeau, ni fil à plomb. Il faut donc bien regarder l'harmonie d'ensemble qu'on est en train de créer et pour cela, il faut reculer de quelques pas et prendre le temps de bien l'observer;

Pour le travail du mur, c'est d'abord un grand plaisir et puis c'est quelque chose de très serein, de lent.

La semaine dernière j'ai refait des murs. Cela faisait quelques mois que je n'y avais pas touché parce que j'avais du débroussaillage à faire, et j'ai renoué avec ce bonheur. Je refuse la mentalité de laisser tomber les bras: on dit "les murs tombent, tout ce pays est foutu, c'est la fin de tout...". Je ne suis pas d'accord !

Je pense qu'un chantier a une valeur en soi. On ne peut pas imaginer remonter toutes les Cévennes ni même toute ma propriété, mais ce chantier qui est en cours va être terminé et ce mur va être beau. Il y a une relation qui s'établit avec ce mur. Les pierres, je les regarde, je les démonte, je ne les jette pas - ça se casse, le schiste - et après je vais les reprendre. Quand je construis un mur je me balade les mains dans les poches au milieu et autour de mes lauzes et j'essaie de deviner celle qu'il faut. Parfois elle me fait un clin d'œil, je la soulève, je la prends, je la pose et c'est sa place, elle ne bouge plus... Alors là, c'est le bonheur ! On prend un seau de petites pierres, on les cale derrière, on les range bien pour que cela fasse un bon drain et puis on repart en chercher une autre et là, c'est quelque chose de très lent.

La lenteur c'est quelque chose de sensuel et cette manière de procéder est un peu l'éloge de la fainéantise: quand on n'est pas fainéant, on ne craint pas de remuer 30 pierres pour trouver la bonne, alors là, le soir, on est crevé, car ça fait vite une tonne ! Par contre, si on a repéré sa pierre, on essaie de la soulever... un peu, on peut la tourner... un peu, chercher son assise, après on la pose et c'est gagné. Finalement on n'a pas remué des tonnes et surtout, on ne les a pas remuées pour rien!

En fait, le regard est très important?

Eh oui ! Je dis c'est un travail

intellectuel; je pense que cela éduque. Il faut bien voir les dimensions, si l'assise correspond, il faut bien estimer l'épaisseur car on procède par rangée et il faut que cela sorte à la même hauteur pour pouvoir croiser à la rangée suivante et avoir le même niveau, sans quoi la pierre suivante sera "bancale".

Tu parles de tes rapports avec la pierre de façon très sensuelle... Ça me fait penser aux gens qui parlent de la terre. Pour certains agriculteurs leur rapport avec la terre est le même. Pour toi, c'est plus la pierre que la terre ?

Non, ce n'est pas vrai ! La terre aussi. Si je vais quelque part en France, il y a toujours un moment où je m'arrête: je vais dans un champ et je creuse, je touche, je hume. J'ai besoin de savoir sur quoi je pose mon pied.

Mais, par rapport à la pierre, tu as cette éducation de l'œil qui fait qu'à un certain moment, après que tu aies pu jauger la pierre, ton résultat va te montrer si ton estimation était bonne. Avec la terre, je ne vois pas comment cela peut se passer ?

Si ! Sur mon terrain, par exemple, la terre n'est pas du tout pareil suivant les différents endroits. Cela change complètement d'un endroit à l'autre. Je dois la comprendre pour savoir ce que je vais planter dessus. Après, c'est avec les plantes, et quand je désherbe ma rangée de carottes je parle à chaque carotte. C'est la même chose avec les animaux: en ce moment j'ai une ânesse; quand elle entend ma voix elle arrive du fond du pré, c'est tout à fait réjouissant. Quand j'avais des poules et des chèvres, c'était pareil et il y avait une chèvre avec laquelle je ne pouvais pas... Je ne l'ai pas gardée.

J'ai trouvé que construire un mur c'était l'image des rapports humains; il y a des gens qui se font des clin d'œil, il y a des gens qui ne peuvent pas vivre ensemble: cette pierre là il faut la laisser, elle ne va pas là, elle trouvera sa place ailleurs...

Et tu sais, c'est le docteur Pellet qui me l'a confirmé, ce sont les plus belles pierres qui se refusent. Quand on la démonte, on se dit celle-là elle va avoir une belle place. Eh bien non ! On la pose 6 fois et chaque fois elle refuse. Maintenant j'ai décidé une chose: si je prends la même 3 fois et qu'elle ne va pas, hop, elle va peut-être au mur suivant. Il y en a une que j'ai traîné d'un mur à l'autre; elle est devenue une dalle par terre.

Il me semble que pendant la construction d'un mur le rôle utilitaire a plus d'importance que l'esthétisme ?

Dans le cadre d'un stage d'initiation à la pierre sèche, effectivement, l'essentiel est de comprendre que la pierre doit être posée sans bouger, sans branler, sans se soulever vers l'avant, quand elle va avoir du poids derrière. Souvent les débutants veulent voir la façade, donc il faut poser la belle pierre qui va faire l'harmonie du mur; mais si elle n'est pas ancrée en profondeur elle va mettre en péril la rangée suivante. Ce bel aspect de devant risque de compromettre la stabilité du mur. En fait, je cherche comment cela s'agence: quand on regarde du dessus on a une vraie mosaïque avec le "hérisson" (le drain) et les lauzes; quand on regarde devant, s'il y a un petit trou, cela peut servir à évacuer l'eau. Tout cela vient avec la pratique.



Est-ce que cela vient comme le résultat d'une pratique plus élaborée ou par souci d'esthétisme ? En résumé est-ce que la beauté du mur résulte de la qualification accrue du praticien ou bien y a-t-il une recherche d'esthétisme ?

Plus on a l'habitude, plus on fait de beaux murs.

Je suis absolument contre les roues de charrettes au portail. Un objet utile est beau. Si tu fais un arrondi pour épouser cette roche, c'est magnifique. Si cela a un sens, ça devient beau. Il y a eu des Cévenols qui ont eu plus ou moins de loisirs: dans mon jardin il y a des murs en épi apparemment sans raison. Il y a certainement quelqu'un qui s'est amusé. Par contre il y a un endroit où le mur a été remonté dans l'urgence et cela se voit. Il y a un peu de tout. Le but premier n'était pas de faire quelque chose de beau. Ils l'ont fait parce qu'ils en avaient besoin. Moi, c'est pareil, je ne refais pas des murs pour que ça soit beau mais parce que c'est utile, donc beau à la fin. ●●●



●●● *C'est le fin du fin de l'esthétisme !*

La beauté vient aussi avec les années tout simplement parce qu'il y a des lichens qui s'installent, de petits végétaux. Le mur va s'insérer dans l'ensemble, il n'est plus neuf. C'est le but. Cinq ans plus tard on a des petits muflers, des nombrils de Vénus, peut-être des lilas d'Espagne, de minuscules fougères. On ne voit plus la différence, c'est vraiment la réussite !

Les murettes sont un petit monde en réduction ?

Quand je fais ce travail, je trouve souvent des larves ou des œufs. Je suis toujours en admiration devant le nombre d'espèces vivantes et leur conditions de vie. J'ai montré à Yves mon jardin: il y avait un escalier et de petites plantes y germaient. Il m'a dit de ne pas les arracher et maintenant l'escalier est impraticable. Je ne les ai pas arrachées, je fais le tour !

Jusqu'à présent tu nous a parlé de ton cas personnel à Tignac où il y a

nécessité de remonter des murs parce que cette reconstruction s'inscrit dans le cadre d'une ferme. Depuis quelques années on assiste à des remontages de murs mais avec un but plus esthétique, je pense plus particulièrement aux Calquières à Saint Germain de Calberte ou chez Michel Pena. C'est plus une recherche esthétique que fonctionnelle. Que penses-tu de cette démarche qui se fait jour et qui peut-être s'amplifiera ?

Moi, je pense qu'un mur ne peut pas durer sans entretien. La meilleure solution c'est de faire un jardin dessus, il n'y a pas de troupeaux qui vont passer et le détruire. Autrefois le berger remettait la pierre qui tombait. Maintenant les troupeaux sont parqués. Ils vont passer 15 fois au même endroit et au point le plus faible, l'année suivante le mur est par terre. Donc si on refait un mur pour le laisser à nouveau tomber, cela n'a pas beaucoup de sens. Dans le cas de Michel Pena, les terrasses, qu'il a fait relever durant le stage que j'ai encadré avec des paysagistes, vont être mises en culture par Pierrot Arnac, qui est agriculteur. Nous avons créé deux rampes d'accès pour son tracteur à chenilles. Il compte y faire des oignons doux. Les terrasses ne seront pas perdues. On ne va pas laisser à nouveau gagner la ronce, les arbres, les chênes verts.

Le site de Saint Germain de Calberte est d'une beauté tellement saisissante, tellement extraordinaire, que je pense que ça vaut le coup. Si quelqu'un remonte une terrasse pour y poser sa chaise longue, pourquoi pas ! C'est une utilité aussi et, de toutes façons, il l'aura mérité.

Michel Pena disait que c'était un paysage d'hommes qui avaient souffert, que cette notion de souffrance maintenant disparaissait puisqu'elle s'est transformée en notion de plaisir.

Oui, je pense que pour les paysans, ancêtres cévenols, qui ne survivaient que grâce à la châtaigne, c'était vraiment à la limite du supportable et aujourd'hui on est loin de cela, mais c'est toujours une question de ce que l'on considère comme effort. Moi je trouve que c'est un effort insurmontable que de prendre le métro tous les jours et d'autres considèrent comme un effort insurmontable de rentrer leur bois pour se chauffer, et là intervient la notion de plaisir.

C'est un choix de vie pour nos convictions et on est prêt à prendre sur soi un petit peu de froid, de mal au dos, les ongles cassés... Hier il a neigé; j'ai quand même fait de la pierre sèche. Je suis

rentrée et j'avais froid aux pieds. Je crois qu'il faut qu'on se réveille et qu'on adopte des comportements plus écologiques. Mais je pense que les gens qui habitent en ville, on leur demande tellement d'efforts inconsciemment, qu'ils ont du mal à ajouter un comportement écologique... parce qu'ils souffrent tellement.

Une boutade: on dit qu'il y a plus de longueurs de terrasses dans la seule Vallée Longue que de longueur de muraille de Chine ?

Je vais te répondre pareillement: d'abord, je m'occupe des Cévennes. Quand j'aurai fini les Cévennes, je m'attaquerai à Chinguetti, oasis en Mauritanie.

Et après ?

Ah, en ce qui concerne la pierre sèche, j'espère encadrer d'autres stages. Cette année nous allons refaire une expérience à Chamborigaud avec Françoise à la ferme de Crouzas, au début juillet, une semaine avec des murs à déblayer et à reconstruire, avec un escalier, une voûte et d'autres activités autour de la pierre sèche et aussi... la convivialité. C'est un stage qui s'adresse à des gens qui veulent passer des vacances de manière active. par ailleurs, je pense que monter des murs en pierres sèches c'est une thérapie pour des gens qui connaissent des difficultés comme la dépression. La société moderne qui va si vite, bouscule les gens qui sont peut-être un peu plus fragiles ou sensibles. Tous les gens que j'ai vu toucher à la pierre sèche ont été passionnés. J'aimerais, avec un thérapeute, encadrer des personnes qui ont ce genre de détresse pour leur apprendre à attaquer leurs difficultés personnelles. C'est très similaire, finalement: vous avez mur effondré, ces gens sont devant leur vie effondrée et il faut commencer par déblayer - quand la vie est effondrée, c'est pareil - arriver à la cause du mal, voir qu'il y a quand même des pierres qui restent et ensuite commencer à reconstruire. Quand le mur est là, on peut s'y appuyer !

Et "le chemin des Terrasses" ?

C'est une idée de Caroline Molli du ministère de l'Environnement. Elle travaille sur un projet: la mémoire photographique. Elle prend des photos au même endroit qu'il y a 100 ans pour voir l'évolution du paysage.

L'idée serait de créer un sentier avec différentes étapes à travers des pays de terrasses de différentes pierres, de différentes utilisations. Par exemple la culture intensive des oignons doux en viganais a permis de conserver ou rétablir

Les murettes de schiste.

Les terrasses cévenoles aménagent souvent des pentes abruptes. La roche présente, le schiste, est facile à assembler mais c'est une pierre très fragile. Elle est très difficile à ancrer dans une terre sablonneuse et les variations de températures la délite ce qui accroît la fragilité de ces murs. Pour donner un peu de stabilité à l'ouvrage, le mur est couronné par une grande lauze, "la cate". Elle évitera de créer une brèche, ce qui mettrait rapidement en péril toute la murette.

Autre problème essentiel: la fondation. En principe un mur en pierres sèches se construit sur la roche mère. Il faut jouer avec les plans de schiste qui sont généralement inclinés vers le nord, d'où la difficulté de créer une assise solide sur un versant plein sud.

Remarquables ici sont les très nombreux escaliers qui relient les terrasses entre elles: les grandes plaques de schiste se prêtent à faire de belles marches. Les escaliers défavorisent évidemment toute mécanisation et ont contribué à l'abandon de ces versants.

E. SCHOBER

ce paysage. Faire des randonnées dans ces oasis, cela pourrait être un tourisme qui prend conscience, intelligent.

Hier il a neigé dans "son coin de pays" . À Tignac Elisabeth se promenait au milieu de ses pierres.

Elle cherchait celle qui allait lui faire un clin d'œil pour la poser, la caler, lui donner sa place.

Toi aussi, tu as trouvé la tienne maintenant.

Bonne chance, Paysanne des Cévennes.

Propos recueillis par Anne Marie-PETIT et Yves MACCAGNO.

Dans un article qu'elle a signé voici quelques mois dans notre journal, Marie-Christine Lieber nous avait alertés contre le plus grave danger qui menace aujourd'hui la démocratie :

l'Accord Multilatéral sur l'Investissement, en américain: Multilateral Agreement on Investment.

C'est un sujet trop important, même si la majorité de nos concitoyens en paraît fort peu préoccupée, pour ne pas en reparler périodiquement et appeler à la plus grande vigilance...

A.M.I. ... entends-tu le vol noir des corbeaux dans la plaine ?

Q u'en abrégé, il devienne AMI ou MAI, deux mots qui, habituellement, sonnent clair à nos oreilles, ce sigle n'en recouvre pas moins un projet qui vise tout simplement à transférer le gouvernement du monde aux transnationales, les parlements élus démocratiquement, au moins dans une bonne partie du monde, constituant aux yeux des business-men, des obstacles insupportables au développement de leurs empires.

C'est un des effets les plus redoutables de la mondialisation. Grâce à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), les grands groupes capitalistes disposaient déjà d'une très grande liberté d'action dans le domaine des échanges commerciaux.

Mais ils se sentaient un peu brimés par les dispositions sociales et fiscales propres à chaque pays et auxquelles ils devaient se soumettre chaque fois qu'ils implantaient dans un de ces pays unités de production ou filiales de commercialisation. Pourtant, les fonds publics leur étaient largement distribués contre la promesse de créations d'emplois. Mais ça, c'est du cash, bon à prendre à l'ouverture, après quelques mois de chantage sur la menace d'aller investir chez de plus généreux encore.

Après, il faut encore supporter l'évolution de la fiscalité, des lois sociales, des lois anti-pollution, affronter éventuellement des grèves. Et cela, voyez-vous, un vrai capitaliste ne peut le vivre que comme une entrave intolérable à sa liberté de renard dans le poulailler.

L'OMC et son complice, le Fonds Monétaire International, étant des structures trop en vue, c'est l'OCDE, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, créée en 1971 et installée à Paris, dans le 16^e, au château de la Muette (tout un programme...) qui fût choisie pour mener le plus discrètement du monde la préparation et les négociations sur ce projet d'accord.

Il faut dire qu'on s'était fait la main sur l'ALENA (Accord nord-américain de libre échange) conclu entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Son champ d'application nous paraissant assez éloigné, à nous Européens, l'annonce de sa signature ne nous avait pas autrement émus.

L'Observatoire de la Mondialisation est intervenu à temps, suivi par plusieurs Organisations non gouvernementales, pour mettre à jour ce projet d'AMI dont nos parlementaires eux-mêmes n'avaient jamais entendu parler. Jack Lang, Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ne déclarait-il pas en décembre 97 qu'il ignorait tout des négociations sur lesquelles il avait été alerté par des associations de citoyens. Les interventions publiques se sont alors succédé, avec des déclarations de Dominique Strauss-Kahn (pour peu que la négociation aboutisse en tenant compte des "réserves" de la France, dit-il en réponse à la question écrite d'un député, le futur traité n'aurait "aucune influence sur notre législation, sur le droit du travail, sur le secteur public"), puis de Lionel Jospin, minimisant aussi la portée de cet accord.

Nous aimerions les croire, mais voilà, les pays membres de l'OCDE regroupent 475 des 500 principales sociétés mondiales, dont :

Etats-Unis	153
Japon	141
France	42
Allemagne	40
Royaume-Uni	32

Et parmi nos 42, on trouve entre

autres : Alcatel-Thomson, Michelin, Saint-Gobain, Vivendi, Pechiney, Accor, Thomson, des partenaires de poids, pour quelque gouvernement que ce soit, fût-il de majorité plurielle.

Ni le report de six mois de la date de fin des négociations, obtenu en avril dernier et donc maintenant dépassé, ni la réserve demandée par le gouvernement sous le nom d'exception culturelle ne doivent nous faire baisser la garde.

Un des points les plus inquiétants de cet accord tient en effet à la notion d'investissement, puisqu'il se définit, selon la CNUCED (Commission des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement) comme " tout type d'actif détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, par un investisseur ", et par conséquent les actions, parts de capital, obligations, prêts et autres formes de créances, droits de propriété industrielle (sans exclure la propriété artistique et littéraire), licences, et tous droits connexes de propriété.

Quant à la notion de monopole, qui a encore chez nous une signification à travers un certain nombre de services publics, si l'AMI ne la met pas directement en cause, le texte cherche à rendre impossible pour un service public de fixer ses tarifs en fonction de critères sociaux ou de développement régional.

En cas de ratification, le caractère de traité international que prend l'AMI lui donnerait une valeur juridique supérieure à nos propres lois et nous contraindrait à les modifier (nous en avons un exemple avec le Traité d'Amsterdam qui va nous obliger à modifier notre Constitution).

Pour couronner le tout, un système juridictionnel autonome, interne à l'AMI, serait seul compétent pour régler les litiges, et seulement dans deux hypothèses : différend entre deux États ou plainte d'un investisseur contre un État.

L'hypothèse qu'un État puisse tenter une action contre un investisseur n'est pas même évoquée. Les droits sacro-saints des investisseurs seraient donc désormais mieux protégés que les droits de l'homme.

Ne ratons pas une occasion de nous informer sur l'évolution de ce projet, ni de nous associer à toute action visant à le combattre et à interdire sa ratification. Les conséquences de notre indifférence seraient incalculables.

Georges PONS.

Dernière Minute:

L'étude du projet par l'O.C.D.E. a été remise sine die.

Toutefois, comme il existe d'autres portes d'entrée possibles pour mener à terme ce genre d'initiative, il importe que nous restions tous attentifs ...!

Le jeune s'exprime, s'expose, s'impose, s'oppose.

Pour lui, citoyenneté, responsabilité, ne sont pas de simples concepts, mais une réalité vécue au quotidien.



UNIVERSITE RURALE REGIONALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
DU 22 AU 25 OCTOBRE 1998 A ANDUZE

Cette année, les Foyers Ruraux du Languedoc-Roussillon avaient décidé de consacrer les quelques jours pendant lesquels Anduze accueillait leur Université au thème : "Jeunes et Milieu rural".

Le "jeune" est de nos jours un réservoir inépuisable de livres, films, études sociologiques, colloques, expositions. Il est un peu notre reproche vivant : nous lui avons légué un bien vilain monde, nous ne lui offrons pas un avenir brillant, nous ne sommes pas fichus de lui garantir sa retraite, pire, sa sécurité sociale.

Tantôt nous l'enfermons dans le carcan des lois, règlements et autres interdits. Tantôt nous l'exposons sans défense au libéralisme sauvage et à la dérèglementation.

Il a bien raison de nous en vouloir, *le jeune*. Alors que l'école ne nous rendait comptables, nous les vieux (pardon, j'avais oublié de me présenter : je suis un vieux...) que des quatre opérations et de l'accord du participe passé, voilà qu'elle prétend lui faire ingurgiter un savoir que le pauvre Diderot eut été bien en peine de faire entrer dans son Encyclopédie.

La pratique généralisée des sports, y compris de ceux nécessitant des équipements coûteux, peut certes lui permettre d'éliminer, à la fois un trop-plein d'agressivité et les toxines superflues dont nous l'accablons du fait d'une riche alimentation. Mais ça ne vaut quand même pas une bonne petite guerre, ne fut-elle que coloniale, comme celles qui permirent à nous-mêmes, à nos pères, grand-pères et plus lointains aïeux, non seulement de voir du pays, mais d'éprouver ce délicieux sentiment de puissance que procure une arme, face au désarmé.

Je pourrais ainsi poursuivre la confession en avouant d'autres péchés dont ma génération et les précédentes se sont rendues coupables envers *le jeune*. Mais vous l'aurez compris, je ne suis pas

de ceux qui joignent volontiers leur voix à des lamentations ayant le plus souvent pour motif de se concilier les faveurs, électorales ou autres, d'un public aussi nombreux que sensible à l'attendrissement qu'il suscite.

C'est donc avec curiosité, mais sans enthousiasme excessif, que j'acceptai de représenter à cette rencontre le F.R. de St Frézal de Ventalon, chaperonnant par la même occasion cinq jeunes du village (Lucie, Sylvain, Antony, Bastien et Nicolas), volontaires pour cette "plongée dans la réflexion collective".

Arrêtons là le suspense : je ne regrette pas le voyage !

Je n'ai pas compté, mais *le jeune* devait peser entre deux et trois cents têtes, de treize à vingt-cinq ans. Auxquels se joignaient une trentaine de *vieux* de moins de cinquante ans, et peut-être autant d'authentiques cacochymes, soudain revitalisés par l'ampleur de l'enjeu.

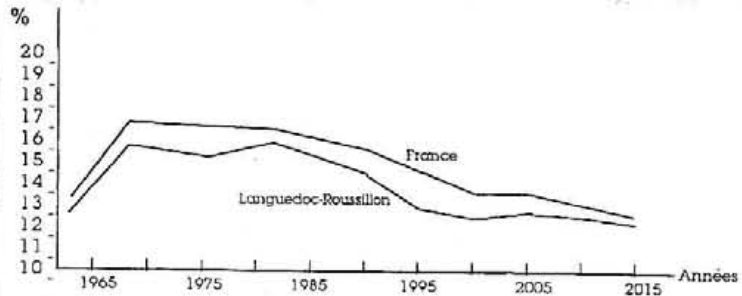
Au début, bien sûr, on rase les murs, un peu honteux, toujours prêt à justifier une incongrue présence au sein de cette juvénile assemblée. Lorsqu'il est question de s'inscrire aux "ateliers", qui constituent, après les durs travaux du matin, la légitime récréation consacrée à la découverte d'activités de loisir, on hésite, forcément.

Ne devrais-je pas m'inscrire aux échasses, ou au skate-board, ou encore m'initier au jonglage, pour rendre vraisemblable ma présence en ces lieux ?

Et ton col du fémur, crétin, tu y as pensé ? Bon... Vous n'auriez pas un atelier de puzzle, ou d'initiation au macramé ?

Et c'est ainsi qu'on se retrouve, avec deux ou trois rombières et rombières (pardon à ceux qui se reconnaîtront...), devant un petit écran sur lequel une demi-douzaine d'ados, passionnés et passionnants, vous font revivre avec eux un mois au Burkina-Faso, pendant lequel, tantôt enthousiastes, tantôt accablés (la chaleur, les p'tites bêtes, la bouffe...) ils ont réalisé leur projet : construire un dispensaire "clés en mains". ●●●

Quelques données chiffrées à propos des 15 à 24 ans dans la population du Languedoc-Roussillon



La part des 15/24 a été et reste plus faible en LR que dans le reste de la France, mais l'écart devrait tendre à se réduire.

Environ 300.000 jeunes de 15 à 24 ans représentent 14,2% de la population régionale. Pour la France entière, le pourcentage s'élève à 15.

Dans le bassin de Montpellier, cette proportion monte à plus de 18%.

Ces 300.000 jeunes, où et comment vivent-ils ?

- 95,6% vivent dans un ménage et 4,4% hors ménage.

- 72,8% sont chez leurs parents et 11,7% ont leur propre foyer.

- parmi ceux-là, 11% sont en couple.

- sur ces 11%: 4,5% sont mariés et 6,5% en union libre.

- Sur les 6,5% non mariés: 5,2% sont sans enfant et 1,3 avec enfants

- Sur les 4,5% mariés: 2,2% sont sans enfant et 2,3% avec enfants.

En 1994, l'Académie de Montpellier a "produit" 51% de bacheliers (par rapport à l'effectif des générations concernées et non par rapport au nombre de candidats...) contre 58,9 en moyenne nationale.

Le taux de chômage des 15/24 ans est de 29% pour la Région contre 20% au plan national.

Le taux d'activité est passé de 41% en 82 à 33% en 96.



Photo FDRR

●●● Le *vieux* croyait-il pouvoir retrouver sa superbe pendant les travaux du matin, ceux où son expérience, son "vécu", comme on dit maintenant, voire sa supposée sagesse, devaient enfin lui permettre de cesser d'être un figurant pour être un acteur à part entière ?

C'est mal connaître le *jeune*. Le jeune s'exprime, s'expose, s'impose, s'oppose. Il a des choses à dire, et les dit bien. Sa syntaxe et son vocabulaire lui ferment pour longtemps les portes de l'Académie française, mais il a les idées claires sur les buts qu'il poursuit.

PROGRAMME CINECO HIVER 98/99

Vendredi 12 février

La vie est belle

Film italien de Roberto Begnini, 1998; Durée: 2h40
Conte controversé sur l'histoire d'un père et de son petit garçon en camp de concentration.

Vendredi 5 mars

La Pomme

Film iranien de Samira Makhmalbaf, 1998, VO sous-titrée;
Durée 1h25
Un fait réel en forme de conte persan au goût de liberté.

Vendredi 26 mars

Le Comptoir

Film français de Sophie Tatischeff, 1998; Durée 1h33
Un film qui fait du bien.
Avec Mireille Perrier, Maurane, Christophe Odent

Pour lui, citoyenneté, responsabilité, ne sont pas de simples concepts, mais une réalité vécue au quotidien, en tout cas en milieu associatif. C'est vraiment ce que nous avons ressenti, nous les vieux, lorsque les jeunes ont pris la parole.

En tout cas, la majorité des *jeunes*. Car j'en ai aussi croisé quelques-uns qui pesaient cent ans et plus, conservateurs, conventionnels, bien dans les clous, la paupière déjà lourde du trop vécu, l'oreille déjà basse du tout compris. Je les ai sentis hostiles, gênés d'être encore jeunes, au moment où quelque grand pendard, le verbe haut, le poil en bataille, faisait passer dans l'assemblée un frisson révolutionnaire.

Rien que pour vivre ces instants, où tout amorti et rabougri que l'on soit, elle vous saute aux yeux, vous pète à la gueule, la vraie jeunesse, celle qui veut, une fois de plus, refaire le monde, sans complexe, convaincue qu'elle ne pourra en aucun cas faire pire, refusant toute forme de résignation, contestant les vertus de la modération, rien que pour ça, je ne regrette pas le déplacement.

Mais ce sentiment tout personnel serait sans intérêt, s'il ne s'accompagnait pas d'une certitude : la réussite de telles journées se mesurera sans aucun doute à l'engagement que les jeunes continueront à prendre, comme ils l'ont toujours fait, dans la vie en société, avec l'avantage, nouveau celui-ci peut-être, de pouvoir rencontrer les générations précédentes sans crainte révérentielle, et de retrouver dans ces visages déjà ridés une lueur complice, tant il est malheureusement vrai qu'un jeune n'est jamais qu'un vieux en préparation. Et qu'en la matière, la satisfaction souvent précoce de tous les désirs pourrait bien être responsable de certains vieillissements ... prématurés.

Mais après tout, à chacun sa guerre. Rien n'interdit au "*jeune*" de combattre les aspects les plus néfastes du consumérisme et de retrouver, c'est peut-être plus facile ici qu'en ville, du goût pour d'autres formes de réalisation personnelle. C'est la grâce que je lui souhaite, pour la dernière du millénaire !

Georges PONS

Association



ASSOCIATION "Savoirs de Terroirs".

"Savoir de Terroirs" propose à ses adhérents de retrouver tous les anciens savoirs, de les assimiler et d'utiliser ceux qui leur semblent encore utiles dans bien des domaines: artisanat, cuisine, médecine populaire, jardinage, élevage, préservation de l'environnement, culture, loisirs, etc...

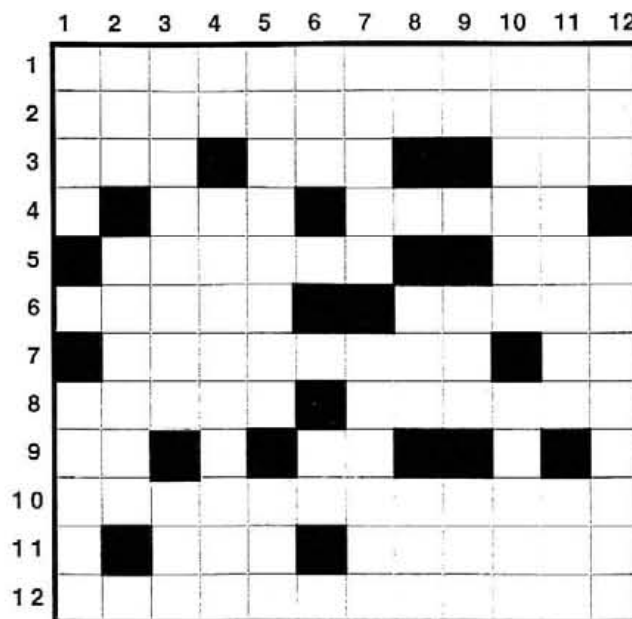
Elle édite une revue trimestrielle "La Belle Lurette", dont le but est de faire connaître ou redécouvrir ces savoir-faire d'autrefois (abonnement 1 an: 90 F ou 25 F le numéro).

Elle propose également, tout au long de l'année, des ateliers ouverts aux enfants et adultes, un centre de ressource, ainsi que des séjours et animations scolaires dans le domaine du patrimoine rural et de la nature. Enfin une fête champêtre, la "Fête des Plantes et des Savoirs Populaires", dont elle est l'organisatrice, réunit chaque année au mois de juillet toutes celles et ceux qui se sentent concernés par le maintien de cette mémoire, autour d'exposants de produits locaux et d'ateliers d'initiation.

Association Savoirs de Terroirs -114, rue Jean-Jaurès - B.P. 104 - 07600 Vals les Bains. Tel: 04.75.37.65.37.

Mots Croisés
Solution du numéro 40
Voir ci-contre:

Mots Croisés



Jeu proposé par
Georges PONS

Retrouvez
dans cette
grille un
hameau de
Saint Frézal de
Ventalon...

Solution dans le
prochain numéro

Horizontalement

1. PACS constitutionnel.
2. Favorise les réactions de synthèse en milieu vivant.
3. Sans tâche - Sans bavure - Titre religieux.
4. On fête son premier - Se déchargent
5. Dernier refuge - Pas ailleurs.
6. Pour rafler les mises - Textile.
7. Ne fait pas de bons vers - Symbole.
8. Unies - Docteur de l'Eglise opposé aux gnostiques.
9. Article - Le meilleur.
10. Façon d'assembler.
11. Rivière espagnole - Sa queue est connue des menuisiers.
12. Peuvent faire fortune après les fêtes.

Verticalement

1. Avec l'épée, c'est tout un roman - Comique américain du muet.
2. Sigle souvent bafoué - Noirs et blancs.
3. Pas toujours municipale - Volonté.
4. Phonétiquement: prêtre - Stabiliserait.
5. Hameau de St Frézal - Jeune habitant de Conches.
6. Isolant - Possède.
7. Géant - Croisai les fils.
8. Numéro 1 - Au pied ou anglais - Peu utile sans flèches.
9. Possessif - Un anglais - Pronom personnel.
10. Provoque - Victime d'une croissance interrompue.
11. Pour voir au fond du pavillon - Cadeau en désordre.
12. Entrée chinoise - Sains et saufs.



Conseil Municipal du 02 Novembre 1998 à St Frézal de Ventalon

Présentation sommaire

Absent excusé: M. Th. MAURIN,
procuration à Mme M-CI.
VENTURA.

Absents: MM. Cl. BREGUIBOUL et
P. GUITTARD.

Secrétaire de séance M. J. IAQUINTA.

1) M. le Maire précise 2 points
préalables:

- Mme Julie HUGON est au
chômage après avoir démissionné de
son poste d'ASEM à St Frézal et son
activité arrivée en fin de contrat au
lycée agricole de St Chély. Selon les
dispositions légales, c'est la commune
de St Frézal qui doit les indemnités de
chômage. Le conseil dans son
ensemble accepte cette indemnisation
"puisque telle est la loi".

- le vote d'un budget se fait à
partir d'estimations; ce n'est que lors
du compte administratif
qu'apparaissent les dépenses exactes.

2) Vote du budget supplémentaire.

Budget général.

- Fonctionnement.

Des ajustements

sont opérés en fonction des besoins:
Frais d'avocat = 6.500 F;
indemnisation J. HUGON = 17.000 F;
adhésion au CNAS = 1.500 F;
indemnité kilométrique pour emploi
jeune à l'école = 1.000 F.

- Investissement

Un effort important
est fait pour équiper l'école
(informatique notamment) = 15.000 F

Il a été dépensé
quelque 120.000 F pour aménager
l'aire de jeu de l'Ayrolle lui permettant
de recevoir la fête d'été.

Budget général voté, sauf M.
IAQUINTA qui s'abstient.

Budget assainissement-AEP.

Vidange des fosses
septiques 8.000 F (très cher).

Pompage à
Loubreyrou et Pénens 1.200 F
Voté à l'unanimité.

Budget école.

Les impayés à la
cantine scolaire sont importants

Investissement (voir
budget général)

Voté à l'unanimité.

3) Questions diverses.

- L'escalier de secours au gîte
du Temple.

On n'est pas encore arrivé à
régler cette affaire.

- Les problèmes de voirie
communale.

Les détournements de chemins
communaux au bénéfice de particuliers
sont en cours de règlement.

- Le point sur les AEP.

Le cabinet Béture-Cerac (étude
générale des AEP) nous fait attendre.

Les habitants du Grenier
demandent une installation AEP.

- HLM à l'Ayrolle.

Appel d'offre pour
constructions en cours.

- Programme routier 99.

Discussions autour des
nouvelles voies de la Ponge, du chemin
Fages, des travaux de soutènement aux
Abrits, des arbres à abattre en bordure
de chemins, du mur de Pénens qui
menace de s'écrouler.

- Entretien de l'école
(nettoyage journalier).

- Fermeture des chemins
communaux.

Grillage au "tunnel de la
gare", barrières en aval. Les conseillers
protestent contre ces pratiques.

- Cadeau aux "anciens" pour
les fêtes de Noël (achat de chocolat).

- Écoulement de l'eau de pluie
à la maison Sivignon de Vimbouches.

- Mme Ventura souhaite qu'un
contrôle soit effectué de l'évacuation
des eaux usées de la maison Lacas à
Pénens.

La séance est levée à 0h45. ■

Conseil Municipal du 23 Novembre 1998 à St Frézal de Ventalon

Présentation sommaire

Absents excusés: MM. G. ALISE et
M. SERRES, procuration à M. J.
IAQUINTA.

Absents: MM. Cl. BREGUIBOUL et
P. GUITTARD.

Secrétaire de séance M. J-CI. LIEBER.

Les questions à l'ordre du jour sont
traitées. ■

- HLM de l'Ayrolle.

Les travaux de la 2ème tranche
peuvent commencer sous réserve de
l'accord du CM. La discussion tourne
autour des surcoûts des VRD. Aux
sommes nouvelles prévues s'ajouteront
les honoraires des architectes ce qui
représente un coût total de plus de
200.000 F.

Par ailleurs les HLM veulent
imposer un bail de 55 ans. La commune
comme pour la 1ère tranche demande 36
ans. On délibère finalement autour de la
formule proposée elle même par les
HLM: "Le bail pourra être ramené à 36
ans au terme de l'amortissement
financier, si les logements ne sont pas
restés vacants".

L'accord du conseil est donné.
M. IAQUINTA le refuse.

- Commission bâtiment.

Le Maire la souhaite. Le
conseil considère que la "Commission
L'Ayrolle" est suffisante.

- Aire de jeu.

Le Parc National des Cévennes
a proposé un plan d'aménagement
général et définitif. Il est communiqué à
chaque conseiller. La décision relative
aux travaux à réaliser sera prise
ultérieurement.

- Les Tarifs 99.

Le conseil, unanime, décide de
reconduire sans les augmenter les tarifs
98: eau, ordures ménagères, cantine
scolaire, différentes locations...

- Topo-guide et carto-guide.

Réunion avec B.R.L. Toutes
les personnes intéressées sont invitées à
cette réunion.

- Programme routier 99.

La rampe de la Ponge: le
problème du paiement de la
participation des riverains est à nouveau
évoqué. Le montant de cette
participation, connu de façon précise,
sera communiqué à chaque intéressé.

Racines de pins: si des dégâts
sont occasionnés sur les routes, on fera
payer les propriétaires qui n'ont pas
accepté l'abattage.

Chemin au Géripon: On
goudronnera jusque devant la bergerie
Fages. Le reste sera entretenu par les
employés.

- Secrétariat de séance.

M. IAQUINTA se propose
pour être secrétaire permanent du
conseil. Après discussion il est décidé de
maintenir le statu quo.

- Déneigement.

Il est assuré par l'entreprise
ROUVIÈRE. Si un conseiller juge une
intervention nécessaire il avertira M. le
Maire.

La séance est levée à 11h30. ■

Conseil Municipal du 28 Novembre 1998 à St Andéol de Clerquemort

Présents : Mmes Chapelle, Girod et MM. Mathieu, Clarisse, Redares, Vielzeuf, Dautry. Mme Orio était absente, M. Mazoyer, absent également s'est fait remplacer par M. Vielzeuf. Lecture est donnée du compte-rendu du CM du 20 juin 1998. Ce compte-rendu approuvé par tous est signé avant lecture de l'ordre du jour.

■ Budget 1999 :

En ce qui concerne le fonctionnement, les grandes lignes du budget 1998 peuvent être reprises sachant que les prévisions de dotation sont de 470.000 F et que les charges (obligatoires) doivent se monter à 320.000 F.

A la date d'aujourd'hui environ 75% des prévisions du budget 1998 ont été réalisés et on peut dire qu'à la fin de l'année (sauf imprévu !) il y aura un excédent de 50.000 F.

Pour les futurs investissements, il faudra tenir compte de cet éventuel excédent mais aussi des nouveaux remboursements d'emprunts (Ecole du Cros). A ce propos, Daniel Mathieu nous informe que si on ne récupère pas la TVA sur les factures de ces travaux, le taux en sera de 5,5% et non de 20,6%.

* La construction des logements dans l'ancienne école du Cros a commencé. Une première tranche de ces travaux sera facturée dès la fin de l'année 1998.

* Lézinié : 50.000F peuvent être réservés à l'amélioration de l'éclairage et des abords du temple et à la réalisation de la passerelle.

* M. Rédarès propose qu'une partie du budget soit affectée à

l'entretien (nettoyage des bords et création de tranchées pour l'évacuation des eaux pluviales) de la route qui va de Sambuget à Polycarpe (commune du Collet).

* Pour M. Dautry, il faut penser à l'étanchéification du bassin de Lézinié. Au sujet du problème de l'eau à Lézinié, une évaluation faite par la DDA montrerait que le simple captage et l'adduction jusqu'au bassin s'élèverait à 500.000 F.

* Il sera demandé à la DDE de faire un état des routes dans leur ensemble de façon à pouvoir programmer les travaux de réfection dès 1999 dans le cadre des crédits globalisés.

* Dans l'immédiat, l'attention se portera sur la réfection des murs de soutènement qui montrent ça et là des signes de faiblesse, notamment :

- au-dessus de Vitaterne,
- à l'entrée haute du Cros
- ou encore à côté de la maison Négrier (escalier qui descend à l'église)

Employé communal :

Le besoin de petits travaux effectués régulièrement sur l'ensemble de la commune se fait de plus en plus précis. La collaboration avec la commune de St Frézal ne semble pas réalisable pour un problème de budget. (St Andéol ayant prévu 30.000F/an pour cette dépense).

L'appel à une entreprise ne satisfait pas l'ensemble des conseillers qui craignent de ne pas pouvoir en disposer au moment opportun. Néanmoins M. Rédarès doit se renseigner auprès d'une entreprise qu'il connaît pour étudier ses conditions de fonctionnement.

L'idée de l'embauche d'un employé communal à temps

partiel (il coûterait 60F/heure) est débattue, M. Vielzeuf faisant remarquer qu'il sera difficile de contrôler ses activités, M. Mathieu disant que l'embauche éventuelle doit se faire dans un climat de confiance réciproque. Aucune décision ne pouvant être prise, on remettra ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Transports scolaires : Une délibération concernant la participation communale aux transports scolaires (gérés par le Conseil Général), est décidée pour un montant de 4.743F (527F par enfant et par an).

■ Questions diverses:

* 2 document d'arpentage réalisés par un géomètre sont présentés. Ils concernent

a) l'ensemble des parcelles autour du temple

b) la piste de Poussiels au Cros et la partie basse qui va à la maison de Mme Pougnet.

Ils permettront de rectifier le cadastre à la suite d'une enquête publique. L'affaire suit son cours.

* La famille Martin du Pré-Neuf, dans l'obligation de quitter son logement actuel, demande, par écrit, à bénéficier des 2 futurs logements du Cros. Or les subventions accordées à la commune pour la réalisation de ces travaux l'ont été dans le but de louer ces appartements à deux familles distinctes. Le CM donne un accord de principe (vu le caractère d'urgence) à la famille Martin pour la location du plus grand des deux appartements.

La séance est levée 18h30. ■

Fête de Noël à St Frézal

Comme chaque année, la fête de Noël a réuni petits et grands. En fin d'après-midi, la maison communale a vu arriver un flot de parents et de grands parents.

Cette année, la classe des petits a présenté deux danses et des chants d'Alain Rigolet qui a fait travailler les enfants à chaque regroupement.

La classe des grands a présenté des chansons contemporaines répétée avec l'aide d'Alain Rigolet.

Les spectateurs ont eu le plaisir d'assister à la représentation du conte "La petite fille aux allumettes" adaptée par Mme Pons et Mme Brun et présenté par la classe des grands au cours duquel un spectacle de marionnettes animés par Mme Pons et Mme Colombat, avec l'aide de M. Pons, M. et Mme Bottiau, a enchanté petits et grands.

L'arrivée impromptue du Père Noël a clôturé le spectacle. Les cadeaux apportés ont enchanté les enfants; que les amis de l'école en soient remerciés.

Et pas question de se séparer: un buffet mis en place par l'association des parents d'élèves a régalé l'assemblée.

Les vacances ont bien commencé.



Logement de l'école du Cros

Depuis deux mois, l'entreprise Destourmieux s'active sur le chantier. Les travaux devraient être terminés à la date prévue: fin avril.

Spectacles de fin d'année au Temple de Lézinier

Trois spectacles ont eu lieu en cette fin d'année pour le plus grand plaisir des grands et des petits:

- Spectacle pour enfants avec le groupe "Théâtre Ô Temps".

- Organisé par l'association "Pelous", arbre de Noël des enfants et distribution de cadeaux.

- "Paroles et Musique", joué par Jean-Marie Petit et Eloïse Dautry.

Stage de vannerie

Rappel:

Stage de vannerie avec Raymond Chapelle; s'inscrire en téléphonant au 04.66.41.00.63.